

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 28 JUIN 2013

SONDAGE D'OPINION EXCLUSIF

L'image de marque des agents de la sécurité privée auprès de l'opinion publique en France :

La sécurité privée s'inscrit durablement dans le paysage de la sécurité générale

Première organisation patronale nationale de la surveillance humaine et du gardiennage, le SNES, Syndicat National des Entreprises de Sécurité, a voulu, au-delà des préjugés, des idées toutes faites, connaître précisément l'appréciation de l'opinion publique en général sur les activités et les agents de sécurité privée.

Cette première française permettra aux entreprises de sécurité privée qui connaissent déjà bien l'avis et les besoins de leurs clients publics et privés, de disposer, avec les résultats de ce sondage national d'un point de référence indispensable pour orienter et mesurer au fil des ans les améliorations engagées.

Le SNES a confié le sondage à l'institut Ipsos. Les résultats ont été révélés et commentés lors du 21^{ème} Congrès National de la Sécurité Privée qui se tenait les 27 et 28 juin 2013 au Palais des Papes en Avignon.

Les résultats du sondage d'opinion *

L'image que renvoie le secteur des entreprises et agents de sécurité privée est double :

- d'un côté, un métier plutôt reconnu : la sécurité privée s'inscrit dans le paysage de la sécurité générale et est jugée utile à la société
- de l'autre, le métier souffre - comparativement aux forces de sécurité publique - d'un déficit d'image que traduisent des attentes fortes des Français en termes de points d'amélioration, notamment concernant la formation.

UN ACQUIS : UNE UTILITE RECONNUE

Une très large majorité des Français reconnaît comme positive la contribution des entreprises de sécurité privée et de leurs agents :

utile à la société : 69%

constituant un atout pour la sécurité du pays : 59%

POUR UNE PRÉSENCE RENFORCÉE DANS LES ESPACES D'INTERVENTION OU LA SÉCURITÉ PRIVÉE EST DÉJÀ LE PLUS VISIBLE !

Les Français estiment que le privé devrait être plus présent dans :

- **le commerce : centres commerciaux et rues commerciales...**
- **l'événementiel : festival, sportif, culturel...**
- **dans les transports publics**

C'est donc dans les univers où ils sont déjà les plus visibles du grand public par rapport aux autres sites où ils sont moins apparents mais majoritairement présents (notamment la nuit et le jour : entreprises, lieux de travail, etc) que les français estiment que le privé devrait être plus présent.

On note que ces espaces touchent de près ou de loin à la voie publique ... univers pour lequel les Français sont peu (20% seulement) à demander plus de présence d'agents privés....

* Note méthodologique :
Enquête réalisée en mode
auto-administré on-line
(Panel Ipsos) du 23 au 28 mai 2013
auprès d'un échantillon national
représentatif de 900 Français
âgés de 18 à 75 ans,
selon la méthode des quotas
(sexe, âge, profession du
chef de famille, région et
catégorie d'agglomération).

Les lieux de vie, l'habitat : maisons, immeubles, quartiers sont modérément légitimés comme lieu d'intervention du privé par 27 % des Français.
Ils sont plus nombreux (46% ou 49% pour les femmes) à légitimer l'intervention du privé dans les écoles, collèges, lycées et universités.

PRÉSENCE TERRAIN : UNE MAJORITÉ POUR UN RENFORCEMENT

Une majorité des Français (55%) jugent "faible" la présence sur le terrain (proximité et visibilité) des agents de la Sécurité Privée, comparativement aux forces de sécurité publiques et municipales, alors que 25% la jugent "moyenne" et 10% seulement "élevée".

Les forces publiques sont considérées comme plus présentes sur le terrain : 27% présence "élevée" et 48% présence "moyenne" pour la Police Nationale et Gendarmerie contre 18 % présence "élevée" et 43% présence "moyenne" pour la Police Municipale.
Résultat somme toute logique dans la mesure où le privé, sauf exception, est interdit d'intervention sur la voie publique.

Il en résulte que la forte corrélation entre la présence sur le terrain et la contribution perçue à la sécurité générale joue donc en défaveur du privé. C'est dans ce contexte qu'il est particulièrement intéressant de noter que **4 Français sur 10 se déclarent favorables au renforcement de la présence et de la visibilité des agents de sécurité privée alors que seuls 3 sur 10 s'y opposent.**

C'est dire si la légitimité de la sécurité privée n'est pas remise en cause mais souffre de la comparaison avec les forces de sécurité publique.

LÉGITIMITÉ ET CONTRIBUTION AU SENTIMENT DE SÉCURITÉ

70% des Français considèrent, à des degrés divers, que la présence des agents de sécurité privée améliore leur sentiment de sécurité.

A noter que la légitimité de la sécurité privée et plus largement sa perception positive sont plus fortement ressenties par les femmes et les jeunes de 18 à 24 ans.

Au vu de ces différents résultats, on perçoit que la sécurité privée s'inscrit positivement désormais dans le paysage de la sécurité générale du pays.

POINTS D'AMÉLIORATION

Utiles, légitimes... pour autant, les agents de sécurité privée souffrent d'un déficit d'image, notamment par rapport au secteur public, puisque 6 Français sur 10 ont une opinion mitigée des agents de sécurité privée.

Les axes de progrès sont clairement identifiés avec des constats tels que :

- le sens du contact : 61% d'opinions négatives
- la formation et les compétences : 55% d'opinions négatives
- le professionnalisme : 49 % d'opinions négatives

La formation professionnelle, notamment continue, apparaît comme l'axe prioritaire d'amélioration (pour 52% des personnes interrogées) et arrive bien avant tout autre souhait d'évolution ou réforme du métier.
Comme autre priorité, l'élargissement des possibilités légales d'intervention n'arrive que loin derrière avec seulement 17% d'adhésion, à un niveau comparable à la proposition visant à rendre obligatoire le port visible de la carte professionnelle (19%).

L'avenir de la profession passe donc pour les Français en priorité par davantage de professionnalisation alors que l'élargissement de leur champ d'intervention n'est pas jugé prioritaire.

PRÉSENTATION ET UNIFORMES

Avec 37 % d'opinions négatives, la présentation des agents de sécurité privée apparaît comme un axe de progrès et, à cet égard, il est tout à fait significatif de noter qu'**une très grande majorité des Français (73%) estime que le port de tenues uniformisées au plan national améliorerait l'image des agents de Sécurité Privée.**

Conclusions et enseignements

La nécessité patente d'une amélioration de l'image de marque globale de la sécurité privée, et plus particulièrement de ses agents, ressort très nettement de ce premier sondage national.

C'est en toute cohérence que, parmi les axes de progrès proposés, ce soit la formation, notamment continue, qui constitue la priorité d'action pour plus d'1 Français sur 2.

Réalistes, les Français sont au final très partagés quant à l'attribution de davantage de possibilités d'intervention au privé, avec cependant sur ce plan une confiance un peu plus accrue à l'égard des entreprises elles-mêmes qu'à l'égard des agents en tant qu'individus isolés. Il est clair que l'élargissement des droits et des possibilités d'intervention de la sécurité privée est loin de faire consensus dans la population et, en tout état de cause, n'est pas jugé prioritaire.

Globalement et en synthèse, le sondage Ipsos pour le SNES traduit clairement que les Français ont l'image d'une profession utile à la société (69%) mais jugée comme un métier difficile (73 %), un métier mal reconnu (75%) mais constituant un atout complémentaire pour la sécurité du pays (59%).

COMPLÉMENT SUR LA PERCEPTION DU DEGRÉ DE SÉCURITÉ ACTUEL DES FRANÇAIS

Les Français se sentent globalement en sécurité dans leur quartier... alors que le sentiment d'insécurité domine à l'échelon national.

70% des Français âgés de 18 à 75 ans considèrent le degré de sécurité dans leur quartier satisfaisant voire très satisfaisant, un constat valable également au niveau de leur ville (64% d'opinions positives).

En revanche, ils jugent beaucoup plus sévèrement la sécurité au niveau du pays tout entier : seuls 28% la considèrent satisfaisante.

A PROPOS

**SNES,
SYNDICAT NATIONAL
DES ENTREPRISES DE
SECURITE**



Première organisation patronale et professionnelle représentative de l'ensemble des entreprises de surveillance humaine de la branche, le SNES, avec plus de 200 entreprises adhérentes, constitue le premier réseau Français indépendant de sécurité privée dédié à la défense des TPE et PME familiales et patrimoniales nationales. Celles-ci constituent la très grande majorité des acteurs du marché en garantissant par la même au pays une sécurité privée de proximité, indispensable partenaire des forces de sécurité publique dans le cadre de la coproduction de sécurité générale.

A PROPOS

IPSONS

Le groupe Ipsos, créé en 1975 en France, avec 1,746 milliard d'euros de chiffre d'affaires (2011), se situe au 3ème rang mondial des sociétés d'études et est présent dans 84 pays.

Ipsos France : avec un effectif permanent de plus de 600 salariés, Ipsos France figure parmi les plus importantes sociétés d'études implantées sur le marché Français avec un site à Paris et un site à Lyon.

Ipsos réalise régulièrement des observatoires sociétaux autour de sujets transversaux (le suivi des tendances émergentes, la maturité, le consommateur au travers des grandes étapes de vie...) ou sur des secteurs de consommation spécifiques (le luxe, le sport, le bien-être...).

